



**Déclaration de la Délégation du Niger à la 22^{ème} Session du
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel -Rapport
national des Maldives -Genève, 06 Mai 2015**

Présentée par M^{me} Kountché Marmoua, 1^{er} Secrétaire

Monsieur le Président,

La délégation du Niger félicite la délégation des Maldives pour la présentation de son rapport à ce 2^o cycle de l'EPU.

Ma délégation salue l'engagement des Maldives en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme, qui se traduit par les mesures positives prises pour mettre en œuvre les recommandations issues de son passage au premier cycle de l'EPU et son importante contribution aux travaux du Conseil depuis son élection comme membre du conseil des droits de l'Homme.

Ma délégation relève que les Maldives ont ratifié depuis 2010 plusieurs Traités relatifs aux droits de l'homme ainsi que des Protocoles facultatifs et poursuivis une coopération régulière avec les mécanismes des droits de l'homme.

Ma délégation félicite les Maldives pour leurs efforts remarquables et nonobstant les différentes initiatives positives que le pays a prises sur la question des droits des travailleurs migrants, lui recommande de parachever le processus de ratification de la convention comme il s'y est engagé, et de créer les conditions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement et l'indépendance de la Commission Nationale des droits de l'homme.

Je vous remercie./.